

Dossier de presse

Octobre 2018



FONDATION
FRANCE RÉPIT

1. Le répit et l'accompagnement des proches aidants : un enjeu de société majeur porté par la Fondation France Répit

Le répit en France

En quelques décennies, les progrès de la médecine nous ont permis de vivre plus nombreux et plus longtemps avec des maladies graves ou des handicaps sévères.

En parallèle, les durées d'hospitalisation diminuent au profit des soins « à la maison », et les accueils permanents en institution ne sont pas toujours souhaités par les familles : le domicile devient ainsi le lieu naturel pour les personnes malades, handicapées ou âgées.

En France, l'accompagnement d'un proche dépendant à domicile en raison de sa maladie et/ou de son handicap concerne 8,3 millions d'aidants (Etude DRESS 2008). Une étude réalisée par le CREA Rhône-Alpes dévoile que parmi l'ensemble des aidants, 20 % soit environ 1,6 millions d'entre eux consacrent plus de 50 heures par semaine à leur proche.

Fort de ce constat, mieux reconnaître et soutenir les aidants, développer des solutions de répit et d'accompagnement permettant un maintien soutenable des personnes malades, âgées ou handicapées s'impose comme une priorité.

Qu'est ce que le répit ?

Le répit a pour but de soutenir et d'accompagner des personnes en situation de handicap ou de dépendance et leurs proches aidants. Temps de rupture dans la routine souvent éprouvante du quotidien, Il permet également d'élaborer, avec les personnes elles-mêmes, des réponses adaptées à chaque situation et à leur évolution dans le temps

Le répit peut ainsi représenter, selon les situations et les personnes accompagnées :

- Un temps de rupture dans un quotidien devenu éprouvant
- Une démarche d'accompagnement systémique, globale et continue
- L'occasion d'interroger le sens d'une vie bouleversée

Etre « aidant »

Être aidant, c'est apporter, par choix ou par défaut, une aide régulière à une personne de son entourage en situation de dépendance.

Cette aide peut concerner : les soins, l'accompagnement, les démarches administratives, la veille, le soutien psychologique ou les activités domestiques.

Si la Loi reconnaît désormais les « proches aidants », ces derniers n'ont pas encore de statut ni de droits unifiés.



FONDATION
FRANCE RÉPIT

La Fondation France Répit

Créée en 2013 à l'initiative de médecins du Centre Léon Bérard (Lyon) et de familles concernées par la maladie ou le handicap, la Fondation France Répit se donne pour objectifs :

- La création en France d'établissements et de services de répit pour les familles éprouvées par la maladie, le handicap ou la dépendance à domicile,
- La promotion du répit et de l'accompagnement des proches aidants de personnes dépendantes auprès des responsables politiques et institutionnels, des acteurs du monde sanitaire, médicosocial, associatif et des médias.
- Le développement d'activités scientifiques autour du répit, avec la création du premier Diplôme Universitaire de répit, la mise en place d'un programme de recherche clinique et médico-économique et l'organisation de Rencontres Francophones sur le Répit tous les 2 ans,

France Répit est une Fondation abritée, sous égide de la Fondation Pour l'Université de Lyon, Reconnue d'Utilité Publique.

Témoignages d'aidants

"Le fait d'être par moment plus fatigués affecte notre humeur et peut déclencher des disputes dans notre couple. Si l'un de nous prévoit un moment de détente, c'est seul, pour que l'autre reste auprès de notre fils. Je suis moins disponible pour mes autres enfants. Avoir un enfant malade change tout dans une famille et un couple."

"On ne peut pas faire de projet. Il faut que l'on vive, je n'ose pas dire au jour le jour, mais il faut que l'on vive heure par heure."

"S'occuper de quelqu'un dont on sait que le combat est perdu d'avance puisqu'on sait qu'il va de façon certaine vers la mort, c'est psychologiquement exténuant. Ça l'est encore plus physiquement quand cette personne est complètement dépendante. On le réalise quand ça s'arrête et que l'on constate qu'on y a laissé beaucoup de plumes."

"Oui, nous avons besoin de souffler physiquement et psychologiquement mon épouse et moi."

"Nous n'avons jamais eu de nuit complète, notre sommeil est dérégulé. Je dois me lever entre deux et quatre fois par nuit pour aspirer mon enfant ou le changer de position."

"Nous souffrons d'isolement social du fait de la gravité de notre quotidien."

"Ce n'est pas un sacrifice que d'aider un proche, il peut même y avoir une certaine forme de joie de pouvoir l'accompagner. Mais la contrainte de la maladie étouffe"



FONDATION
FRANCE RÉPIT

l'espace de vie de l'aidant. Lui donner la possibilité de prendre du répit, de faire une pause améliorerait considérablement la qualité de cet accompagnement."

Témoignages tirés du film « Parole d'aidants », réalisé par la Fondation France Répit.
https://www.france-repit.fr/le_repit/temoignages/

Les acteurs

Fondateurs

Henri de Rohan-Chabot

Après des études en Sciences politiques et en communication, Henri de Rohan-Chabot fonde Esprit Public en 1992, société de conseil spécialisée dans l'accompagnement des institutions et des collectivités territoriales qu'il cède en 2002 au groupe GL events.

Après avoir accompagné pendant 4 ans sa fille Jeanne, atteinte d'une tumeur cérébrale et décédée en 2010 à l'âge de 16 ans, il abandonne ses activités professionnelles en 2012 pour se consacrer entièrement à France Répit qu'il dirige depuis sa création en 2013.

Dr Matthias Schell

Pédiatre et oncologue au Centre Léon Bérard, diplômé de l'université de Tübingen en Allemagne, le Dr Matthias Schell effectue sa spécialisation en pédiatrie en France et se dirige dans la prise en charge des enfants gravement malades à domicile.

Longtemps responsable de l'Hospitalisation à domicile (HAD) des lits pédiatriques du Centre Léon Bérard, il supervise les soins et l'accompagnement des familles au sein de l'Equipe mobile et de la Maison de répit de la Métropole de Lyon et coordonne l'équipe ressource régionale de soins de support et soins palliatifs pédiatriques (ESPPÉRA).

Comité exécutif

- Henri de Rohan-Chabot

Co-fondateur et Délégué général de la Fondation France Répit.

- Dr Matthias Schell

Co-fondateur de la Fondation France Répit

- Pr Pierre Chatelain

Président du Conseil scientifique de la Fondation France Répit.

Docteur émérite en médecine, pédiatrie, endocrinologie et diabétologie infantiles, Professeur émérite de pédiatrie de l'Université Lyon 1 Claude Bernard.

- Christelle Gesler

Spécialiste de la communication, ancienne cadre dirigeante d'Infogrames, qu'elle quitte en 2003 pour s'occuper de son fils Balthazar, atteint d'une leucodystrophie métachromatique.

- Michel Rivoire



FONDATION
FRANCE RÉPÎT

Ingénieur des travaux publics et urbaniste, ancien cadre dirigeant de collectivités territoriales et de bioMérieux, consultant en développement de projets de territoires.

- Michel Angé

Ancien dirigeant de la Lyonnaise de Banque et du groupe Apicil, administrateur de sociétés.

- Jean-Claude Cavaillé

Conseil juridique, avocat, fondateur et associé du cabinet Ydès avocats.

Comité de soutien

- Michel Angé

Président du Comité de soutien de France Répît, ancien dirigeant et administrateur d'entreprises.

- Gérard Collomb

Ancien Maire de Lyon et Président de la Métropole de Lyon, Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur

- Laurent Wauquiez,

Président de la Région Auvergne Rhône-Alpes

- Alain Mérieux

Fondateur et Président de l'Institut Mérieux

- Philippe Guérand

Président de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie

Président de SIER Constructeur

- Thierry de la Tour d'Artaise

Président-directeur général du Groupe SEB

- Stéphanie Paix

Présidente du Directoire de la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes

- Bruno Bonnell

Député de la 6^{ème} Circonscription du Rhône, Président d'EM Lyon Business School

- Isabelle Bourgade

Directeur Général de CIC-Lyonnaise de Banque

- Michel Bodoy

Président d'Apicil Prévoyance

Ancien directeur général adjoint de la Lyonnaise de Banque.

- Thibaut de Grandry +

Ancien Président-Directeur Général de Descours et Cabaud

Conseil scientifique

Le Conseil scientifique encadre les travaux de recherche, d'enseignement et de rencontres scientifiques de la Fondation France Répît et accompagne ses projets de développement. Il réunit des personnalités reconnues issues de différentes disciplines scientifiques :

- Pr. Jean-Yves Blay, Directeur Général du Centre Léon Bérard

- Pr. Olivier Claris, Président de la Commission Médicale d'Etablissement des Hospices Civils de Lyon

- Pr. Régis Aubry, Membre du Comité Consultatif National d'Ethique



FONDATION
FRANCE RÉPÎT

- Pascal Jacob, Président d'Handidactique
- Dr. Dominique Blazy, Directeur général du Fonds MSD Avenir
- Pr. Charles Gardou, Anthropologue, Professeur des Universités à l'Université Lumière, ISPEF
- Dr. Thierry Rhusterholtz, Directeur de la Stratégie et des projets à l'ARS Auvergne Rhône-Alpes
- Jean Jallaguiet, Responsable des Personnes âgées/handicapées à l'URIOPSS Rhône-Alpes
- Mme Bernadette Devictor, Présidente de Conférence Nationale de Santé et de la CRSA
- Dr. Jérôme Fredouille, Géro-psycho-gerontologue aux Hôpitaux Universitaires de Genève
- Mme Eliane Corbet, Directrice déléguée du CREAI Auvergne Rhône-Alpes
- Dr. David Perol, Directeur de la Recherche Clinique et de l'Innovation au Centre Léon Bérard

Henri de Rohan-Chabot

« En France, près de 9 millions d'aidants accompagnent un proche malade, en situation de handicap ou de dépendance à domicile et ce chiffre va augmenter de façon significative dans les prochaines années. Beaucoup connaissent des situations d'épuisement psychologique ou physique et expriment des besoins urgents : bénéficier de temps de pause réguliers, disposer de soutien et d'aides à domicile, être reconnus et accompagnés humainement tout au long de la maladie. »

Dr Matthias Schell

« Cette maison de répît offrira aux personnes malades ou en situation de handicap et à leurs proches aidants un lieu et un temps réguliers pour se reposer, se ressourcer, être accompagné dans un cadre médical sécurisé. Elle proposera une ambiance « maison » où la priorité est donnée au prendre soin, au bien-être, à la tranquillité et à la convivialité. Cette maison est intergénérationnelle, elle donc pour les enfants, comme pour les adultes. Avec leur aidant ou seuls lorsque leurs proches ne sont plus en mesure de les prendre en charge, ou simplement pour gérer ou prévenir une situation d'épuisement. »

La Fondation OVE, co-gestionnaire de la Maison de répît de la Métropole de Lyon

Le dispositif de répît mis en place dans la Métropole de Lyon est co-piloté par la Fondation France Répît et la Fondation OVE, qui détient l'agrément délivré par les autorités de contrôle.

La Fondation OVE est une fondation reconnue d'utilité publique depuis le 22 décembre 2013. Ses années d'engagement et de participation à une mission de service public sont ainsi saluées (décret n° 297 du 20 décembre 2013 - Parution au JO du 22 décembre 2013).



FONDATION
FRANCE R P T

Cr e e en 1944, sous l' gide d'Yves Farge, commissaire de la R publique, la Fondation OVE a d'abord pris en charge des enfants victimes de la guerre. Ses valeurs sont fond es sur le refus de l'exclusion.

En janvier 2017, OVE g re un dispositif de 90 d' tablissements et services sociaux et m dico-sociaux pour personnes en situation de handicap ou en grande difficult , adultes, adolescents et enfants.

Elle accompagne 5000 personnes gr ce   ses 2500 salari s partout en France.

La Fondation OVE est repr sent e par son Pr sident Jean-Pierre Demagny et son Directeur g n ral, Christian Berthuy.

Philippe Mortel, Directeur g n ral adjoint et M lanie Tacquard, Directrice de territoire, encadrent plus directement la mise en  uvre et la gestion du projet et participent au Comit  de pilotage de la Maison de r pit.



FONDATION
FRANCE RÉPIT

2. La Maison de Répit de la Métropole de Lyon, premier lieu dédié au répit en France

Une solution d'accompagnement innovante

La Métropole de Lyon compte 160 000 aidants, dont 32 000 environ consacrent plus de 50 heures par semaines au soutien de leur proche malade, handicapé ou âgé.

En créant la première Maison de Répit en France, la Fondation France Répit concrétise un projet construit pas à pas depuis 2013.

Cet établissement d'un nouveau genre permet aux enfants et adultes malades ou en situation de handicap ainsi qu'à leurs proches aidants de bénéficier de temps de ressourcement et d'accompagnement réguliers en vue d'un retour apaisé au domicile.

Avec cette première implantation au sein de la Métropole Lyonnaise, la Fondation France Répit ambitionne de créer un laboratoire national du répit en France, encadré par un important programme scientifique.

Dans les années à venir, l'objectif est de déployer cette nouvelle offre de soins et d'accompagnement sur l'ensemble du territoire national, en lien avec les autorités de santé, les porteurs de projets locaux, collectivités territoriales, associations, gestionnaires d'établissements sanitaires ou médicosociaux...

Elle vise ainsi la construction d'une douzaine de maisons de répit sur l'ensemble du territoire national dans les 5 prochaines années.

Le public concerné

La Maison de Répit de la Métropole de Lyon est ouverte aux enfants et adultes de moins de 60 ans fragilisés par une maladie ou un handicap, ainsi qu'à leurs proches aidants pour des séjours réguliers de répit et d'accompagnement.

Elle accueille également des personnes malades ou handicapées seules, lorsque leurs proches ne sont plus en mesure de les prendre en charge, ou pour prévenir ou gérer une situation d'épuisement.

Les séjours de répit

Pour organiser les séjours au sein de la Maison de la Répit, une « équipe mobile » effectue des évaluations à domicile, permettant de déterminer les priorités et d'orienter vers les solutions les plus adaptées. Chaque personne prise en charge dispose ensuite dans la maison de répit :

- De 30 jours de répit annuel, consécutifs ou fractionnés
- D'une surveillance médicale 24/24h assurée par des soignants professionnels
- D'une continuité de soins, en lien avec les médecins traitants
- Des équipements, des services et des activités adaptés



FONDATION
FRANCE RÉPIT

- D'un accompagnement assuré par des professionnels et bénévoles formés.

Pour les aidants, la maison propose également des séjours familiaux, pour lesquels un ou plusieurs proches peuvent être accueillis dans la chambre du patient, dans des chambres séparées ou dans un appartement familial, pour un temps de repos et de vie commune, dans un cadre agréable et apaisé.

Face à des situations d'épuisement physique et psychologique des aidants, les professionnels de l'Equipe mobile et de la Maison de répit mettent en place :

- Un soutien psychologique et social
- Des lieux et des temps de parole et de rencontres
- Des activités de bien-être : spa, sophrologie, activités physiques douces...

Par cette double prise en charge patient/aidant, la Maison de Répit aide les proches à retrouver, le temps d'un séjour, des repères essentiels de la vie courante : le temps pour soi, l'équilibre familial, la vie sociale et professionnelle, ou encore la santé.

Coût du séjour

L'essentiel du coût du séjour est pris en charge par l'Agence régionale de Santé.

Un reste à charge de 20€ / jour est demandé aux personnes accueillies pour les frais d'hébergement et de restauration.

Les mutuelles peuvent le cas échéant, apporter un soutien au financement des séjours.

Un lieu « à vivre »

Construite au cœur d'une propriété boisée d'un hectare à Tassin la Demi-Lune, à 10 mn du centre de Lyon, la Maison de Répit de la Métropole offre un cadre naturel et apaisant de grande qualité, propice au répit des personnes accueillies.

Mise à la disposition du projet par la société bioMérieux et conçue par les architectes de l'agence Patriarche, la Maison de répit développe des espaces modernes, clairs et conviviaux, où la vie peut s'organiser au rythme de chacun : chambres et studios familiaux, espaces de détente et de bien-être, lieux de vie partagés...

Elle propose une ambiance « maison » où la priorité est donnée au prendre soin, au bien-être, à la tranquillité et à la convivialité. Le bâtiment construit sur deux niveaux bénéficie d'une forte intégration dans l'espace naturel boisé, dans le respect des normes environnementales.

Transparence, fonctionnalité, confort, convivialité, en sont les principes directeurs. Le caractère intergénérationnel et l'existence de lieux partagés traduisent une volonté de rencontre entre les personnes fragilisées, proches aidants, soignants et bénévoles.



Baptiste Gey, architecte associé chez Patriarche :

« Parfaitement intégrée au cœur d'un espace naturel de très grande qualité, la maison développe des espaces modernes, clairs et conviviaux, où la vie peut s'organiser au rythme de chacun : chambres et studios familiaux, espaces de détente, salle à manger, espace de bien-être, lieux de vie partagés... »

Elle s'efforce de proposer une ambiance « maison » loin de l'ambiance de l'hôpital, la priorité étant donnée au bien-être, à la tranquillité, à la convivialité, les soins étant programmés dans le respect de cette atmosphère.

Transparence, fonctionnalité, confort, convivialité, en sont les principes directeurs.

Le caractère intergénérationnel et l'existence de lieux partagés traduisent une volonté de rencontre entre les personnes malades, proches, soignants et bénévoles.

Pour notre agence, ce projet n'est pas seulement une architecture, c'est un message d'encouragement. Nous ne parlons pas d'enjeu mais d'entraide. L'homme est placé au cœur du projet, c'est notre principal moteur. »

Des espaces pensés pour se sentir comme chez-soi...

La Maison de Répît de la Métropole de Lyon mêle hébergements, espaces de soins et lieux de vie. L'ensemble est pensé pour s'intégrer parfaitement à la vie de la Maison : les espaces de soins côtoient ainsi les espaces à vivre dans le plus grand naturel.

Loin des lieux de soins traditionnels, tout est fait pour que les occupants s'approprient l'espace et déambulent à leur gré.

Les lieux de vie

Conçue comme une véritable demeure familiale, la Maison dispose de plusieurs espaces de détente destinés aux patients et à leur proche aidant.

Pour la décoration, les fondateurs de la Maison de Répît se sont fait accompagner par la décoratrice lyonnaise Nathalie Rive, qui a su chiner du mobilier avec du cachet et dénicher des objets déco atypiques pour apporter une âme à ce lieu en lui conférant une ambiance cosy.

Nathalie Rive :

« La création d'une ambiance propice au ressourcement, au bien-être et à la convivialité, comme à la maison, peut contribuer au « prendre soin » des personnes accueillies. »



C'est ce que nous avons cherché à obtenir à travers des choix de couleurs, de mobilier, d'agencement, pensés dans une grande cohérence et dans une recherche de qualité, en résonance avec le travail des architectes et dans le respect d'enveloppes budgétaires particulièrement raisonnables. »

Le salon de lecture et la salle à manger. Véritable cœur de la maison, ces deux grands espaces s'ouvrent sur le parc arboré et les terrasses extérieures. La salle à manger conjugue grandes tables d'hôtes, canapés et tables duo pour suggérer une atmosphère chaleureuse et apaisée et répondre à toutes les configurations et envies des personnes accueillies. En plus de la cuisine réservée aux professionnels pour la préparation des repas, une cuisine domestique permet à chacun de profiter d'une collation en toute autonomie ou d'improviser un atelier pâtisserie pour un moment de plaisir. Dans le salon de lecture avec bibliothèque et cheminée, fauteuils et canapés moelleux invitent à la paresse et aux instants partagés.

Les salles d'activités. Plusieurs espaces sont prévus pour accueillir des animations ou ateliers dédiés au bien-être du patient et/ou du proche aidant : salle de jeux ouvrant sur un petit jardin clos pour les enfants, mais aussi salle d'activités pour les plus grands, au rythme et selon les envies de chacun et salles d'entretiens pour faire le point avec les équipes d'accompagnement de la maison.

L'espace bien-être. Pour se ressourcer, prendre soin de soi, retrouver le plaisir de la détente, un spa entièrement accessible est proposé aux personnes accueillies. Il jouxte une salle de bien-être (sophrologie, activités physiques douces...) ouvrant elle aussi sur le parc.

Le jardin. Les arbres centenaires encadrant la maison invitent à de longues promenades, propices à la détente. La terrasse devant la maison et les deux terrasses du 1^{er} étage permettent de profiter de l'extérieur à tout moment de la journée et de s'imprégner ainsi de la quiétude de ce lieu si particulier. Pour les plus jeunes, une aire de jeux entièrement accessible aux enfants en situation de handicap est en cours d'installation.

Animés par l'équipe de bénévoles de la Maison de Répît, ces espaces offrent au patient ainsi qu'à leur proche aidant un moment de bien-être, de loisir et de convivialité, pour garantir un véritable temps de ressourcement.

L'hébergement

21 chambres chaleureuses et épurées sont proposées au sein de la Maison :

- 5 chambres pédiatriques ;
- 10 chambres adultes ;
- 5 chambres pour les proches aidants ;
- 1 appartement familial



Mobilier sur mesure, couleurs chaudes et décoration soignée, les chambres se démarquent de façon significative des traditionnels murs blancs des hôpitaux.

Ces chambres de 25 m² offrent toutes une salle de bains adaptée et sont décorées de façon unique : couleurs différentes, mobilier et accessoires coordonnés, pour rompre avec les approches standardisées de certains établissements.

Toutes répondent aux normes d'accessibilité et sont médicalisées pour servir les besoins de chaque patient, y compris dans des situations médicales complexes.

Les espaces de soins

- Salles de bain médicalisées

Elles offrent notamment des baignoires thérapeutiques adaptées, qui procurent un réel bien-être aux enfants et aux adultes très dépendants.

- Salles de soins et de relève

Elles permettent la relève des équipes et la coordination des soins apportés aux personnes malades ou handicapées. C'est également dans ces deux salles que les appels malades et les appareils de monitoring sont reliés, pour une surveillance permanente des personnes accueillies.

- Salles d'entretiens avec les familles

Elles accueillent les échanges plus formels avec les familles hébergées à la maison de répît : occasion de faire le point sur la vie de chacun, de repérer et d'exprimer les difficultés, de préparer le retour au domicile en ayant mis en place ce qui permettra d'éviter les situations d'épuisement ou d'angoisse.

Une trentaine de professionnels, une centaine de bénévoles

Les professionnels

- Une équipe pluridisciplinaire d'accompagnement des familles (l'équipe mobile de répît).
- Une équipe de soins permanente (deux médecins référents, un cadre infirmier, des aides soignantes, AMP, etc.)
- Une équipe d'hébergement (accueil, restauration, entretien, etc.),

Les bénévoles

Une centaine de bénévoles d'accompagnement (présence auprès des personnes, aide aux repas, activités, etc.) et de structure (jardinage, communication etc.) participent à la vie de la Maison de Répît. Ces derniers interviennent auprès des personnes et sont issus de secteurs variés, ce qui permet de proposer une large palette d'animations et d'ateliers pour les différents publics de la maison : jeux avec les enfants, potager thérapeutique, peinture ou modelage, ateliers d'écriture, etc.



FONDATION
FRANCE RÉPÎT

L'équipe mobile de répît de la Métropole de Lyon

L'Equipe mobile de répît intervient sur l'ensemble de la Métropole Lyonnaise, en renfort des proches aidants, pour accompagner un enfant ou un adulte de moins de 60 ans en situation de grande fragilité ou de dépendance du fait d'une maladie ou d'un handicap.

Composée de médecins, infirmières, psychologues, et assistantes sociales, cette équipe pluridisciplinaire se rend principalement au domicile pour évaluer, écouter, orienter et accompagner les familles sur le plan psychologique, social ou tout simplement humain.

Facilement mobilisable par téléphone ou par mail, elle se déplace gratuitement, offrant ainsi à tous l'accès au soutien et l'encadrement.

Contact

Tel : 04 69 85 99 87 | Mail : contact@equipe-repit.fr

Du lundi au vendredi, de 9h à 17h

Le financement

Le financement de l'investissement, d'un montant de 5,5 M€ est assuré par la Fondation, à travers le mécénat de grandes entreprises, Fondations et groupes de protection sociale, et les subventions des collectivités territoriales.

Les frais de fonctionnement sont assurés par un agrément de l'Agence Régionale de Santé. Un reste à charge de 20 €/jour est demandé aux familles pour la participation aux frais d'hébergement et de restauration.

La maison de répît de la métropole est gérée en partenariat avec la Fondation OVE, reconnue pour son expertise et la qualité de sa gestion des établissements médicosociaux.

Principaux donateurs, par ordre d'engagement :

Institut Mérieux

Fondation Bettencourt-Schueller

Apicil Prévoyance- Apicil retraites

AG2R La Mondiale/Réunica

Fondation des Hôpitaux de Paris

Humanis

Caisse d'Epargne Rhône-Alpes

Fondation Daniel et Nina Carasso

Klésia

Malakoff Médéric

Fondation Générations Solidaires

Région Rhône-Alpes

CIC Lyonnaise de Banque

Harmonie Mutuelle

Fondation Alberici

Association Le Cape

Axa France



FONDATION
FRANCE R  PIT

Fondation Indosuez
Fondation G  cina
Mapi
Air Liquide
ATS



FONDATION
FRANCE RÉPIT

3. LES AUTRES ACTIVITES DE LA FONDATION FRANCE REPIT

« Métropole Aidante » : une offre territoriale coordonnée de soutien aux aidants, une initiative collective inédite

D'ici 2019, en parallèle de l'ouverture de la Maison de Répit, la Fondation prépare le déploiement d'un vaste dispositif de répit et d'accompagnement sur la Métropole de Lyon, en collaboration avec les associations de patients et de familles ainsi qu'avec les services des collectivités territoriales et de l'Etat.

Baptisé « Métropole aidante », ce dispositif a pour objectif de réunir l'ensemble des initiatives et solutions proposées par les différents acteurs de l'accompagnement en région, au service d'une cohérence et d'une lisibilité accrues pour les personnes concernées.

Il comprend :

- Une information sur les places de répit ou d'accueil temporaires disponibles
- Des solutions de répit à domicile, ou « baluchonnage »
- Une aide psychologique, sociale ou administrative
- Des formations répondant aux besoins spécifiques des aidants
- Des séjours de vacances répit dans des lieux adaptés en France
- Un espace documentaire multimédia
- Un programme d'animations (cafés, conférences, ateliers santé...)
- Des actions en direction des salariés aidants
- Etc...

Pour y parvenir, un lieu d'accueil, d'information et d'orientation des aidants situé au centre de Lyon, un site Internet et un numéro d'appel unique permettront bientôt aux proches aidants de la métropole de mieux connaître les solutions existantes et d'accéder plus facilement aux services qui sont mis à leur disposition.

Le projet « Métropole aidante » s'inscrit dans le cadre d'un vaste partenariat entre l'ARS Auvergne Rhône-Alpes, la Métropole de Lyon et un collectif d'associations composé notamment de : La Fondation OVE, APF-France Handicap 69, ADAPEI du Rhône, ARIMC, UNAFAM, MSA Ain Rhône, France Alzheimer Rhône, Sésame Autisme, La souris verte, Fédération des APAHJ, Fédération des PEP, ARHM-St Jean de Dieu, Carpassess...

Formation : le 1^{er} Diplôme Inter Universitaire de Répit

En 2015, la Fondation France Répit met en place le 1^{er} Diplôme Universitaire de Répit, en lien avec les Universités de Lyon et Saint-Etienne.



FONDATION
FRANCE RÉPIT

Cette formation vise à définir, encadrer et professionnaliser les pratiques liées au répit et au soutien aux aidants, et à faciliter leur intégration dans le parcours de soin et d'accompagnement des patients et de leurs proches.

Elle s'adresse aux soignants (médecins, cadres de santé, infirmiers, psychologues), aux travailleurs sociaux, salariés ou administrateurs d'associations, d'établissements sanitaires et médico-sociaux, de groupes de protection sociale ou de collectivités territoriales.

Sur une année universitaire (octobre à juin), 8 journées d'enseignement théorique sont dispensées, complétées par une semaine de stage et un mémoire portant sur une thématique du soutien aux proches aidants.

Une journée de contrôle des connaissances et de soutenance du mémoire permet de valider l'année universitaire.

Découvrir la formation : <http://www.formation-repit.fr/>

Recherche : Programme de recherche clinique et médico-économique

Un programme de recherche clinique et médico-économique de grande ampleur a été engagé en 2016 pour une durée de 4 ans, avec le soutien du Fonds MSD Avenir, sous la conduite de la Direction de la recherche Clinique du Centre Léon Bérard et avec des équipes de recherche du CNRS-GATE et de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de St Etienne.

Ce programme inédit par son ampleur poursuit plusieurs objectifs :

- Mieux connaître les situations, impacts et besoins des proches aidants de personnes dépendantes, quels que soient l'âge ou la situation clinique de la personne accompagnée
- Mettre au point des outils validés scientifiquement d'évaluation des situations des proches aidants et d'orientation vers les solutions les plus adaptées
- Evaluer les impacts de la Maison et de l'équipe mobile de répit sur la qualité de vie des personnes accompagnées et de leurs proches aidants, sur les parcours de soins et sur les comptes sociaux.

Congrès : les Rencontres francophones sur le répit

Tous les deux ans, la Fondation France Répit organise les Rencontres Francophones sur le Répit, au Centre International des Congrès de Lyon. Cet événement rassemble les différents acteurs du Répit, autour des solutions pour les aidants professionnels et familiaux.



FONDATION
FRANCE RÉPIT

L'objectif : développer, grâce à des conférences, des ateliers thématiques, un plateau TV ou encore un espace meeting, un large éventail de propositions pour mieux appréhender les enjeux, et initiatives autour du répit.

Les aidants sont invités à prendre part à l'évènement, avec une librairie dédiée aux ouvrages de références sur le répit, ou à travers « Le café des aidants », qui accueille des proches aidants de personnes en situation de grande dépendance autour de plusieurs sessions thématiques.

Un espace Santé offre aux participants des séances pédagogiques permettant de mieux connaître et d'expérimenter les principales techniques de mieux-être : éducation thérapeutique, prévention santé, relaxation, sophrologie, hypnose, arthérapie, ...

Le congrès est ouvert à tous, sur inscription : www.rencontres-repit.fr

Tarif : 100 à 250 €

La prochaine édition se déroulera en juin 2019



FONDATION
FRANCE RÉPIT

Fiche contacts

Coordonnées :

Fondation France Répit
43, avenue du 11 novembre 1918, 69160 Tassin la Demi-Lune
Henri de Rohan-Chabot, Délégué général
henri.derohanchabot@france-repit.fr
06 07 42 82 91

Contact presse:

Henri de Rohan-Chabot, Fondation France Répit : 06 07 42 82 91
Anne Chadan : 06 60 85 98 24
Inès Smachi : 06 77 95 49 83

E-mail:

presse@france-repit.fr

Site web :

www.france-repit.fr